

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 10 JUILLET 2020**

Les membres du conseil municipal de la commune de Triac-Lautrait, dûment convoqués, se sont réunis à 19h15 en session ordinaire à la salle communale.

Étaient présents : Stéphane BESSON, Sébastien BRETAUD, Paméla CHAMOULEAU, Lydia DURIEUX, Francis FICHET, Olivia ROY, Dominique PASQUET, Mylène VACHERON formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Pascal VINSONNEAU qui a donné pouvoir à Paméla CHAMOULEAU, Carole KOSMALSKI qui a donné pouvoir à Stéphane BESSON, Julien TERAZZI qui a donné pouvoir à Olivia ROY

## **A l'ordre du jour**

### **I. ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS**

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Le collège électoral est constitué de l'ensemble des conseillers départementaux, des conseillers régionaux élus dans le département, des députés, des sénateurs et des délégués des conseils municipaux. Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants pour faire partie du collège électoral pour l'élection sénatoriale.

Le bureau électoral est composé de : Sébastien BRETAUD (président), Olivia ROY (secrétaire), Francis FICHET, Dominique PASQUET, Mylène VACHERON, Paméla CHAMOULEAU.

Les résultats des votes sont : Sébastien BRETAUD élu délégué avec 11 voix, Pascal VINSONNEAU, Olivia ROY et Paméla CHAMOULEAU élus suppléants avec 11 voix.

**La séance est levée à 19h30.**